



Action  
Cœur  
de Ville

# ACTION CŒUR DE VILLE

pour la relance territoriale  
et écologique



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Février 2022

# ATLAS

## L'atlas

Le programme national Action Cœur de Ville est une politique publique globale, partenariale, décentralisée et déconcentrée qui vise, depuis son lancement effectif en mars 2018, à soutenir le développement et l'attractivité des villes moyennes, de métropole et d'Outre-mer exerçant un rôle irremplaçable de centralité pour l'ensemble de leur territoire et, cela, en investissant prioritairement dans leur cœurs de ville.

Le suivi du déploiement du programme Action Cœur de Ville est réalisé de manière régulière depuis son lancement grâce à l'élaboration d'indicateurs clairs et pertinents. Les sources sont diverses : retours des référents ACV et des financeurs, déploiement de nouveaux partenariats, achats de données, prestations d'entreprises privées...

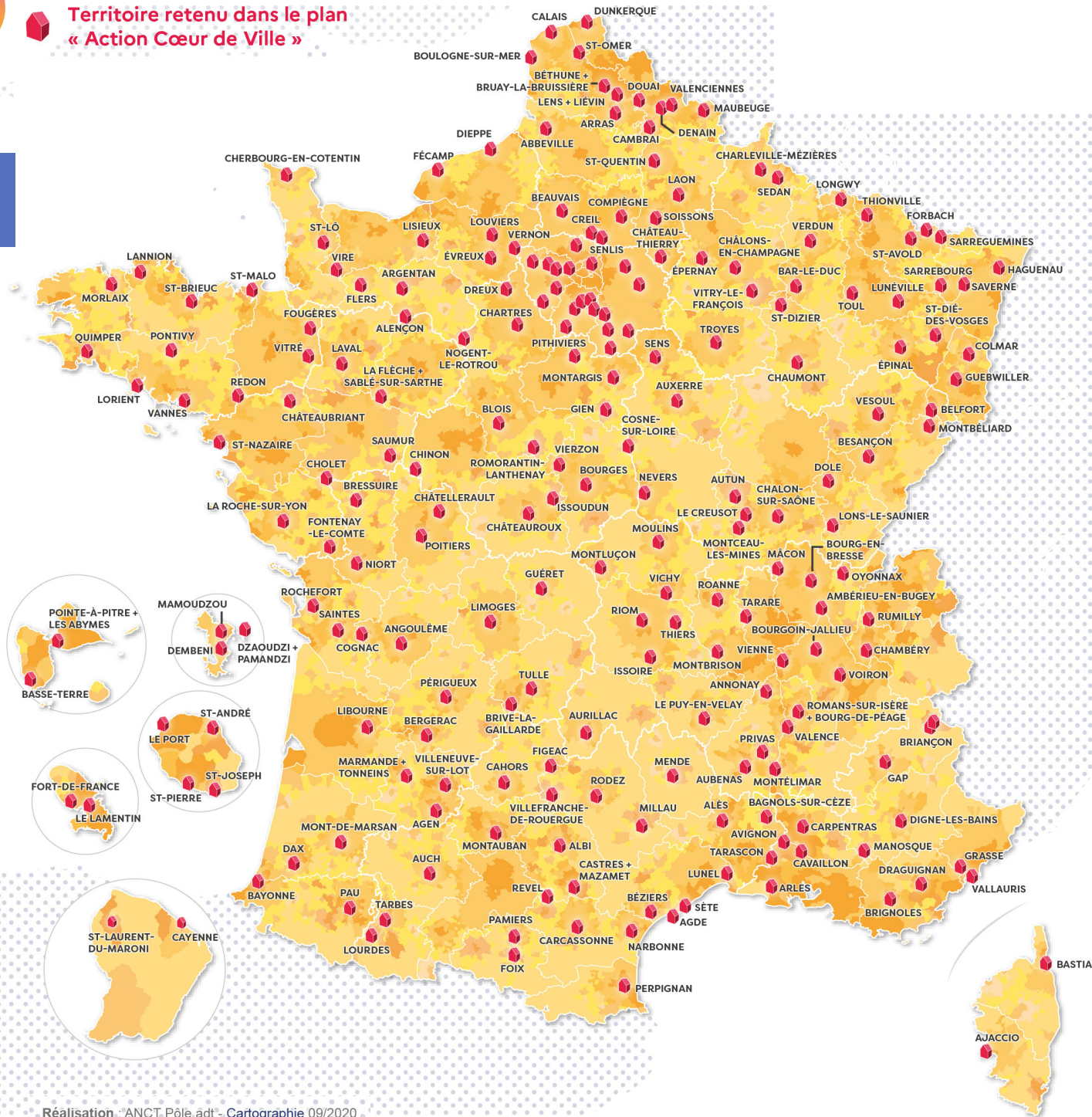
**Point d'étape du programme au 1er février 2022, cet Atlas présente ainsi, sous forme cartographique et de chiffres-clés, des indicateurs illustrant le suivi de l'avancement du programme, ses résultats concrets et ses premiers impacts.**



## 222 territoires

bénéficiaires du programme national

234 villes moyennes de métropole et d'outre-mer, sélectionnées pour leur rôle irremplaçable de centralité au profit de l'ensemble de leur territoire.



# Indicateurs de suivi



## Trajectoire financière

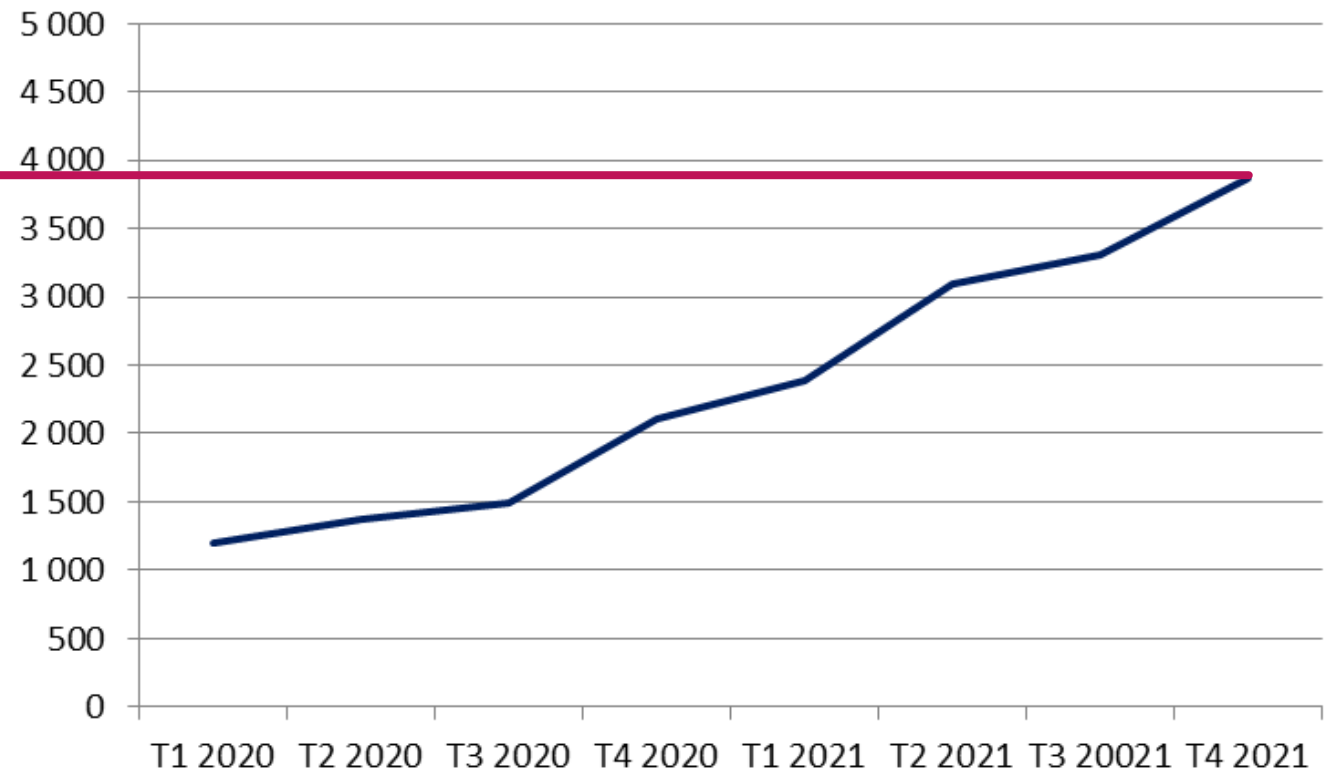
### Objectif :

5 milliards engagés à la fin de l'année 2022

Au 31 décembre 2021, engagements  
financiers totaux ACV, en millions d'euros :

**3,8** Milliards

d'euros engagés  
depuis le début du  
programme

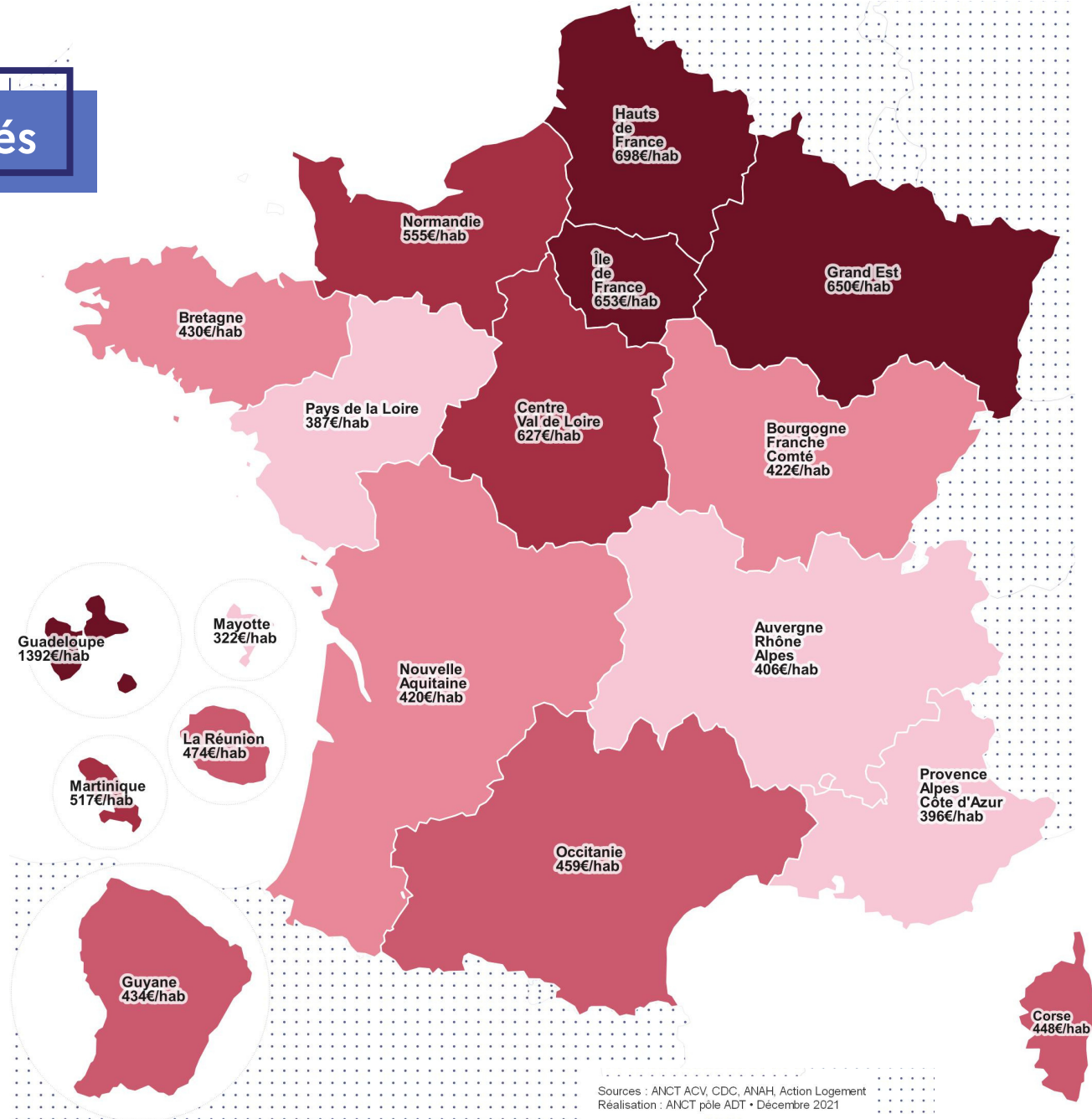
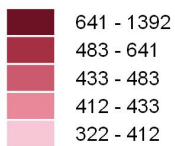


## Engagements financiers cumulés

Engagements totaux : Banque des territoires + Action Logement + Anah + Etat déconcentré

Engagements financiers cumulés au 4e trimestre 2021 en millions d'euros

Engagement total par habitant des communes ACV dans la région, en €



Sources : ANCT ACV, CDC, ANAH, Action Logement  
Réalisation : ANCT pôle ADT • Décembre 2021

Cartographie







## Villes ACV lauréates du fonds friches

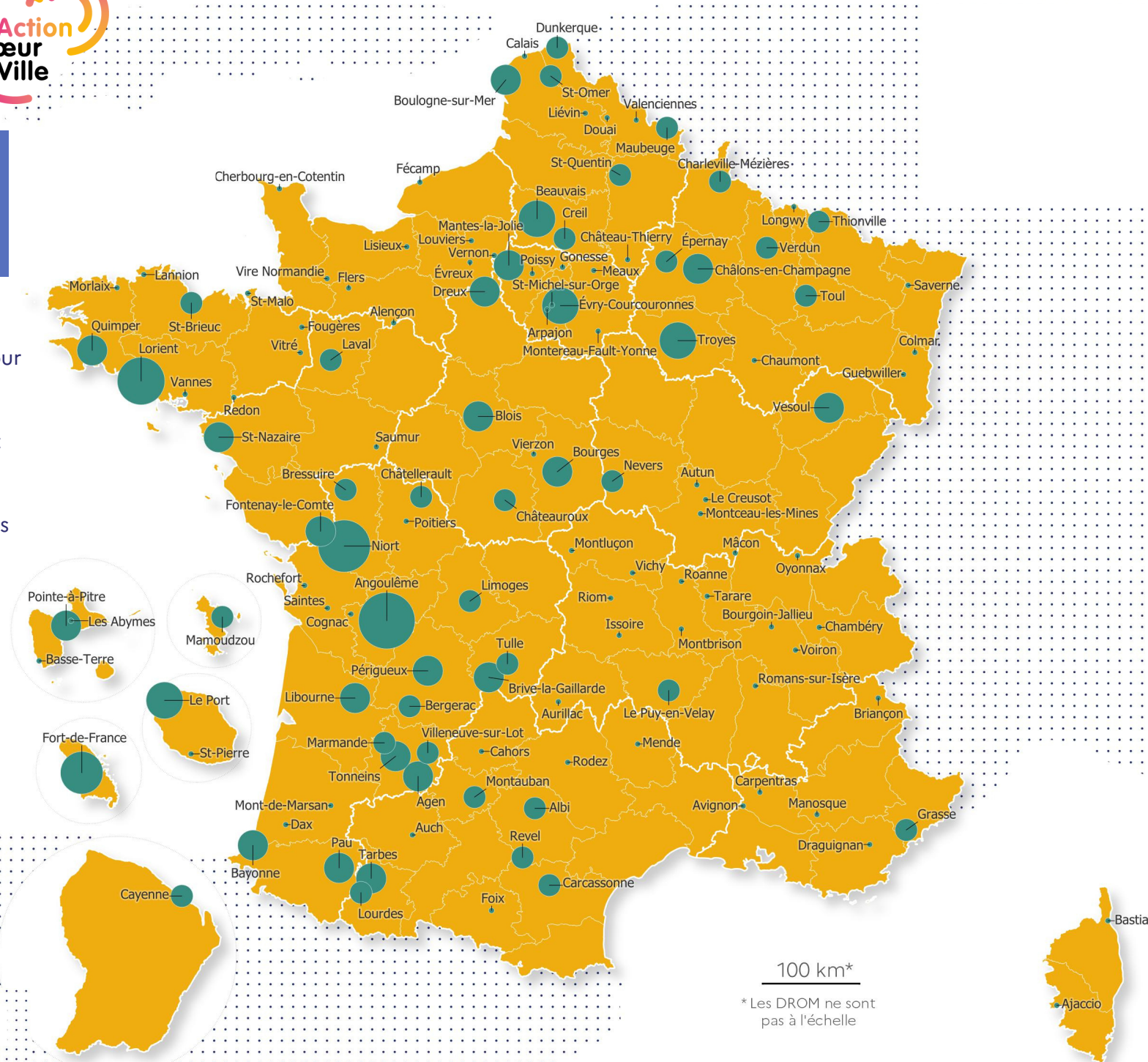
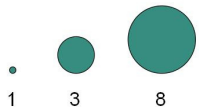
La création du fonds friches a représenté une opportunité particulièrement intéressante pour les projets ACV qui connaissent des déficits d'opération forts, dus principalement aux contraintes urbaines, coûts de dépollution et enjeux patrimoniaux des sites concernés. La pérennisation de ce fonds va permettre d'apporter une réponse à de nouveaux projets s'attaquant aux "verrues" urbaines.

129 villes

231 projets

bénéficieront d'une subvention au titre du fonds friches 2021

Nombre de projets lauréats du fonds friches dans les villes ACV en 2021

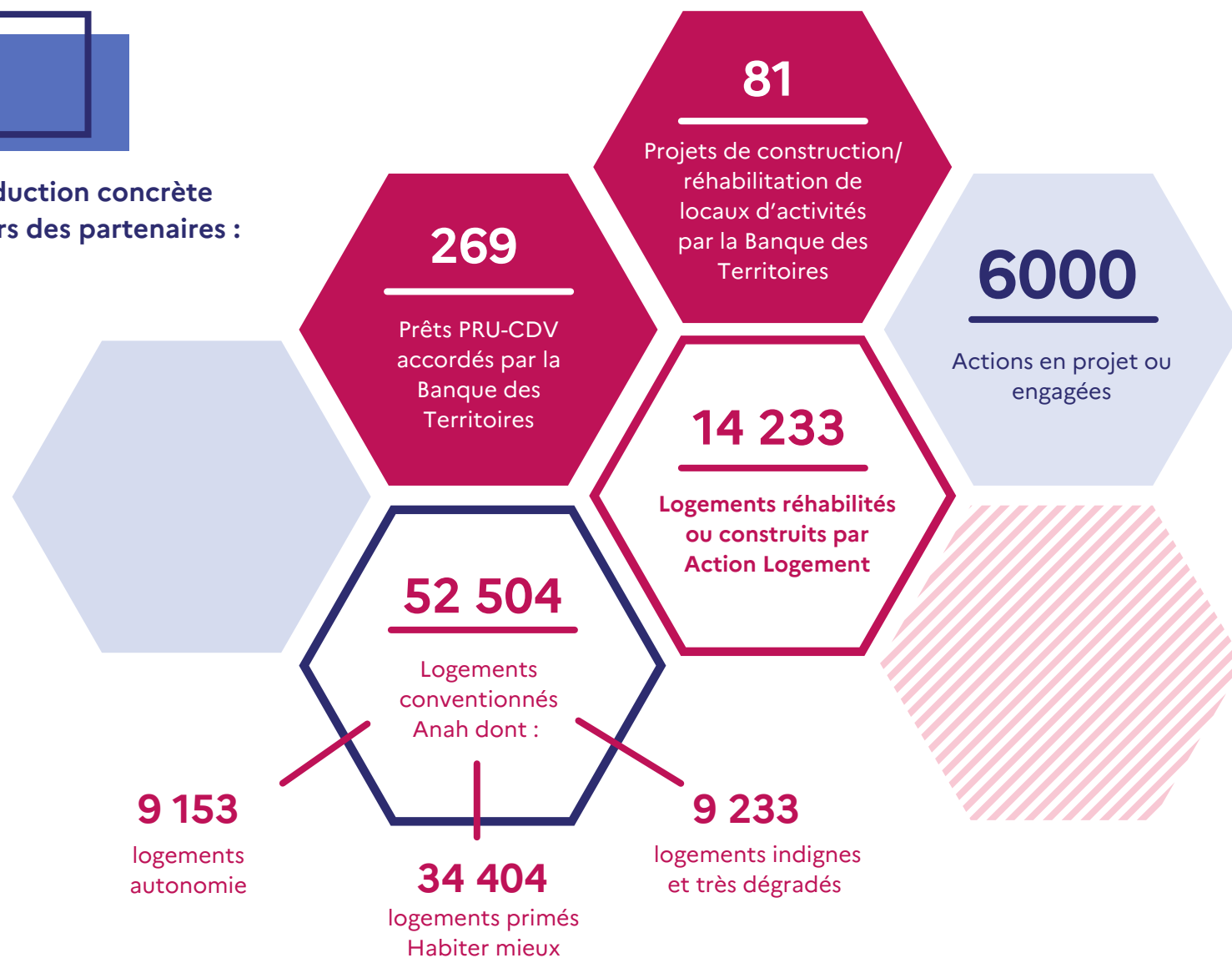




# Indicateurs de résultat

## Chiffres clés

Au 31 décembre 2021, traduction concrète  
des engagements financiers des partenaires :





# Réinventons nos cœurs de ville

## Objectif :

Promouvoir l'excellence architecturale et paysagère dans les villes moyennes, en favorisant l'émergence de projets innovants et en accélérant la requalification du bâti ancien en centre-ville.

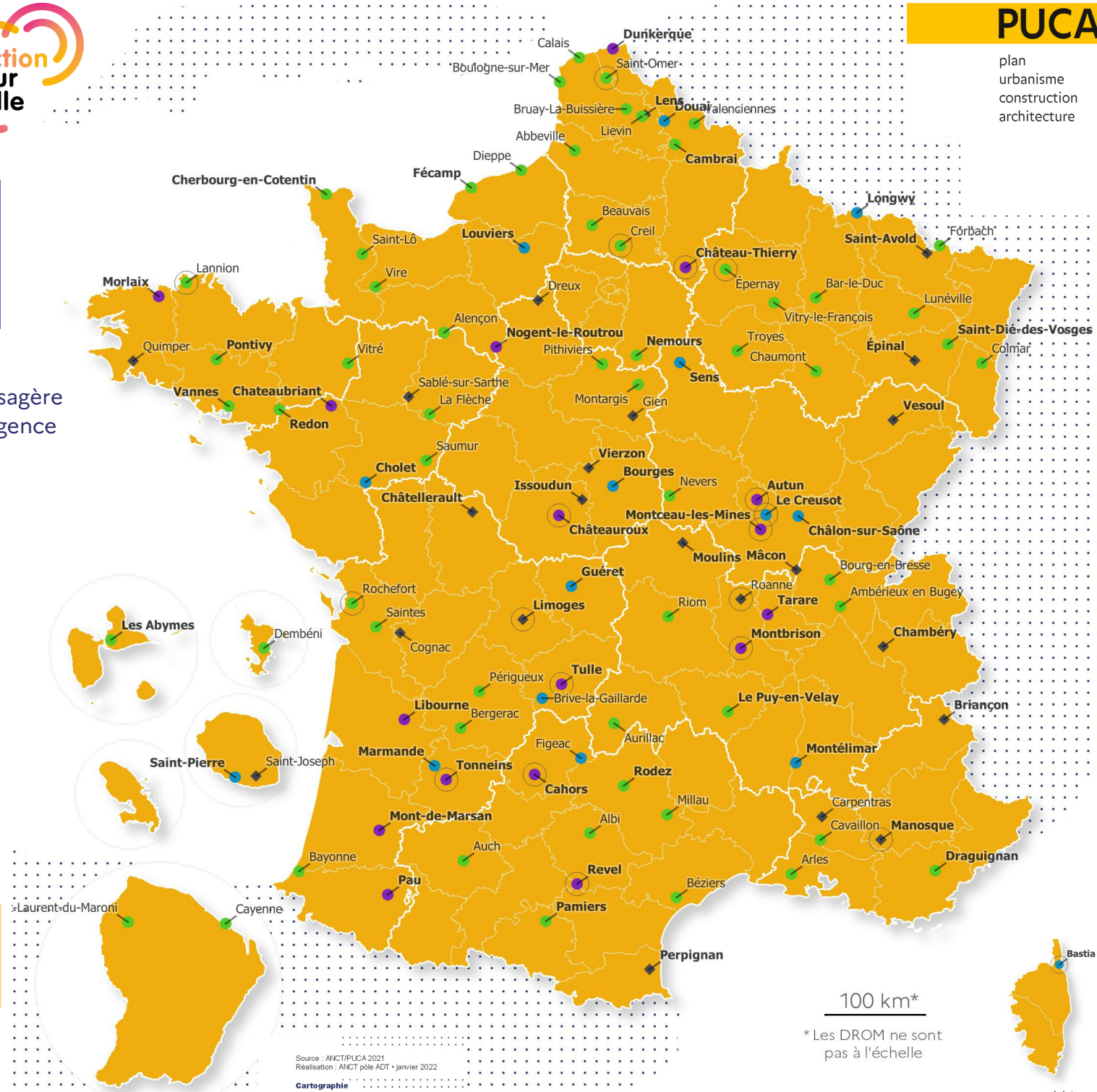
## Villes sélectionnées lors de la consultation en 2019

- Arles Ville retenue
- Rodez Ville lauréate

## Avancement des appels à projet

- Appel à projet avec lauréat désigné
- Appel à projet en cours
- Appel à projet en préparation
- ◆ Ville ayant choisi un autre dispositif ou s'étant retirée de la démarche
- Ville lauréate du fonds friches

**Le dispositif Réinventons nos Cœurs de ville est prolongé en 2022 : de nouveaux sites seront sélectionnés au printemps 2022.**



100 km\*  
\* Les DROM ne sont pas à l'échelle

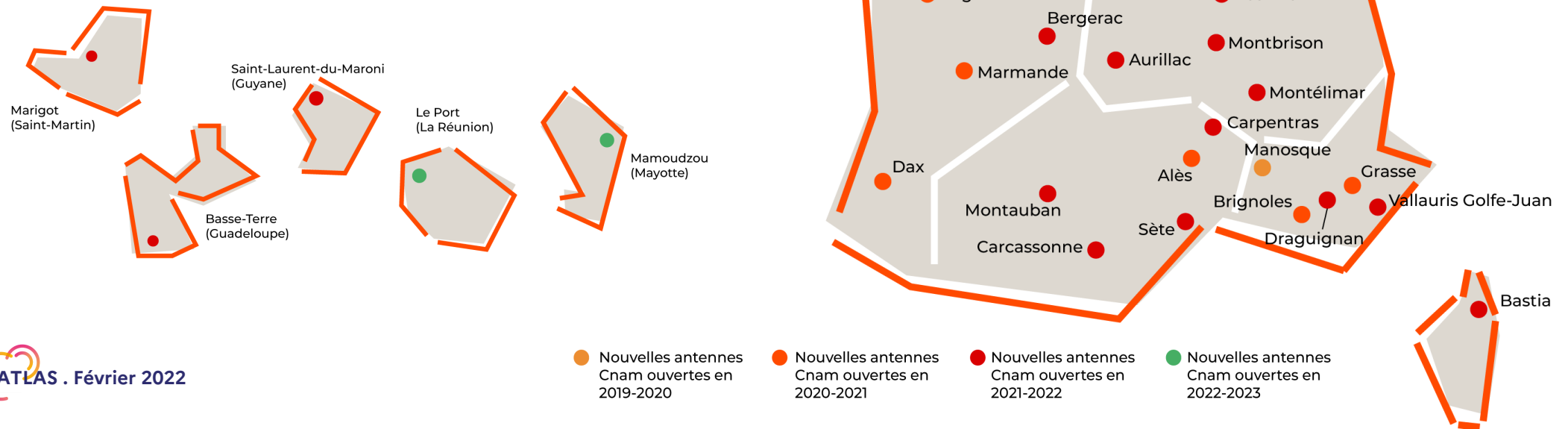
## L'accès à la formation avec le CNAM

### Objectif :

Promouvoir l'accès à la formation dans les villes moyennes grâce à la création de 100 antennes locales du CNAM.

**72** antennes locales dans les villes ACV

**35** antennes locales ouvertes





# Territoires pilotes de sobriété foncière

27 villes et agglomérations ACV volontaires pour engager leur développement urbain (résidentiel et économique) sur les principes de la sobriété foncière (utilisation prioritaire des dents creuses, friches, démolitions, déconstructions, etc.) afin de lutter contre l'étalement urbain et préserver les espaces naturels et agricoles. 7 villes lauréates bénéficient d'un accompagnement renforcé. Un Cercle associant les 27 villes, les services de l'Etat, les partenaires financiers et les représentants des milieux professionnels a été installé en mars 2021 pour diffuser les bonnes pratiques et échanger sur les difficultés rencontrées.



**Disponible en ligne**

Le guide dresse un portrait des territoires engagés dans la démarche



◆ Lauréats  
◆ Cercle des pionniers de la sobriété foncière




Source : dixit.net

Données : IGN Admin Express  
Cartographie : Arthur Beaubois-Jude



## Développer le design actif

En collaborant avec le label Terre de Jeux 2024, le programme national Action Cœur de Ville se mobilise pour développer le design actif en France. Ce concept d'aménagement consiste à transformer l'espace, les bâtiments et le mobilier publics afin d'inciter à l'activité physique ou sportive de manière libre et spontanée, pour tous. Un partenariat avec la Cité du design de Saint-Etienne permet d'accompagner les villes volontaires à réaliser leurs projets.

-  Action emblématique de design actif
-  Ville pilote design actif
-  Ville accompagnée par la Cité du design en 2022

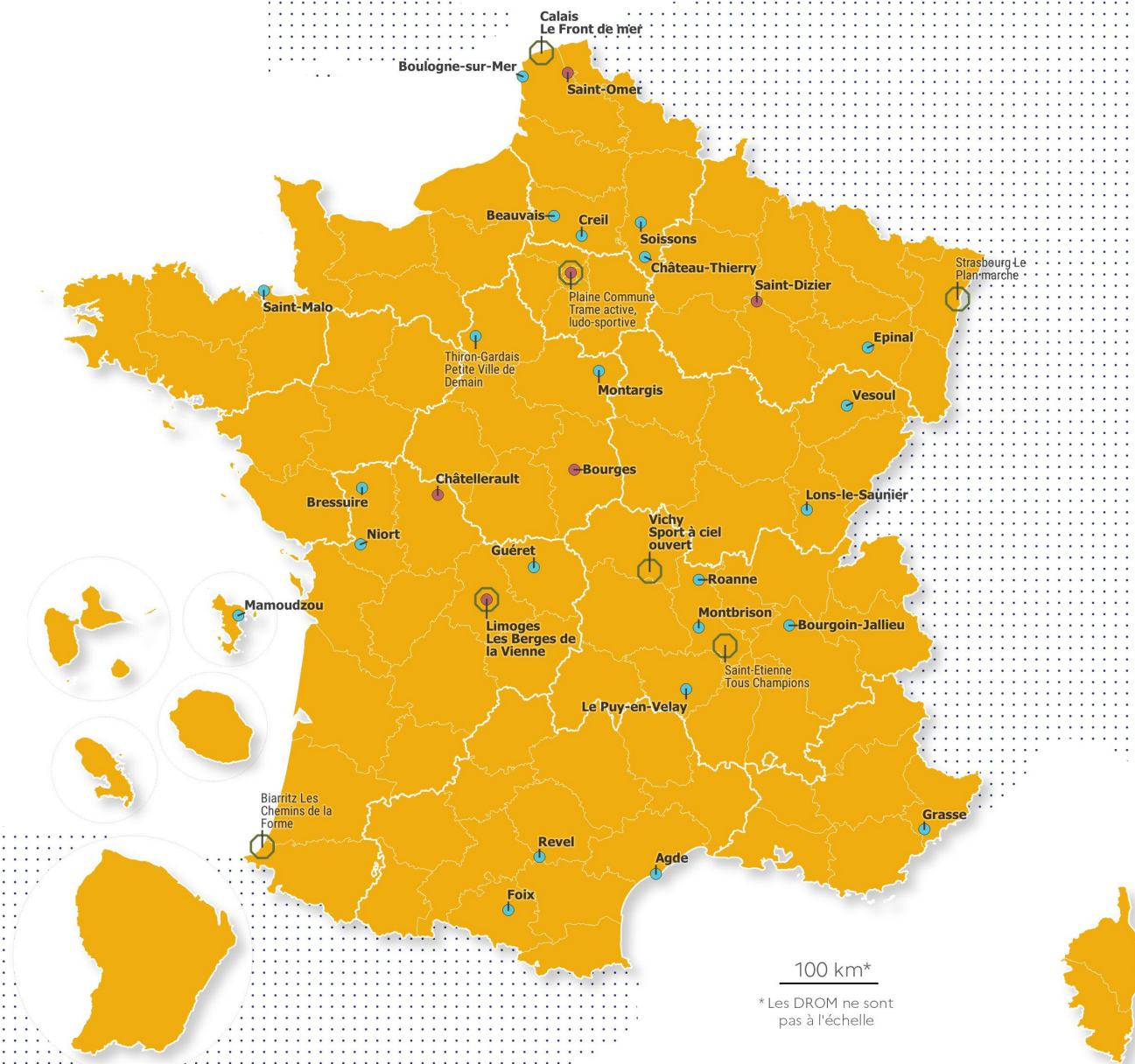
**Vichy** Ville ACV

**Biarritz** Ville hors ACV



Disponible en ligne

Le Guide du design actif est un outil illustratif et opérationnel au service des collectivités territoriales



100 km\*  
\* Les DOM ne sont pas à l'échelle





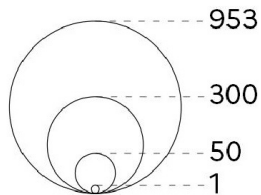


# Relocalisation des Finances publiques

56 villes ACV (sur 66) ont été retenues pour accueillir des antennes de la DGFIP. Entre 2021 et 2024, ce sont plus de 2500 emplois qui vont être redéployés de Paris et des grandes métropoles vers les villes moyennes.

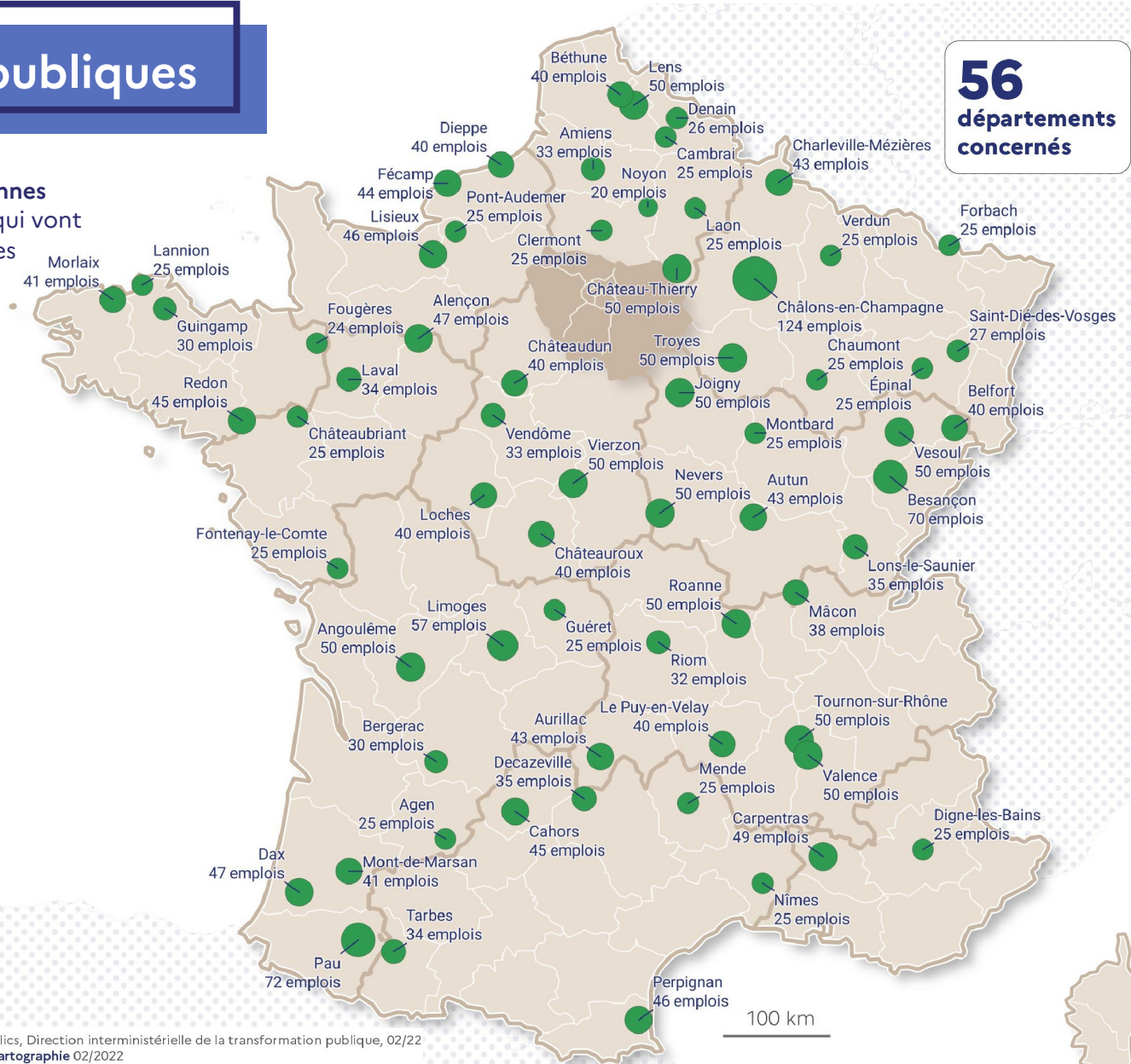
**56** départements concernés

## Nombre d'emplois relocalisés hors d'Île-de-France



**2589 emplois relocalisés de la direction générale des finances publiques du ministère chargé des comptes publics en France métropolitaine**

2021 - 2024



## Ecoles de production

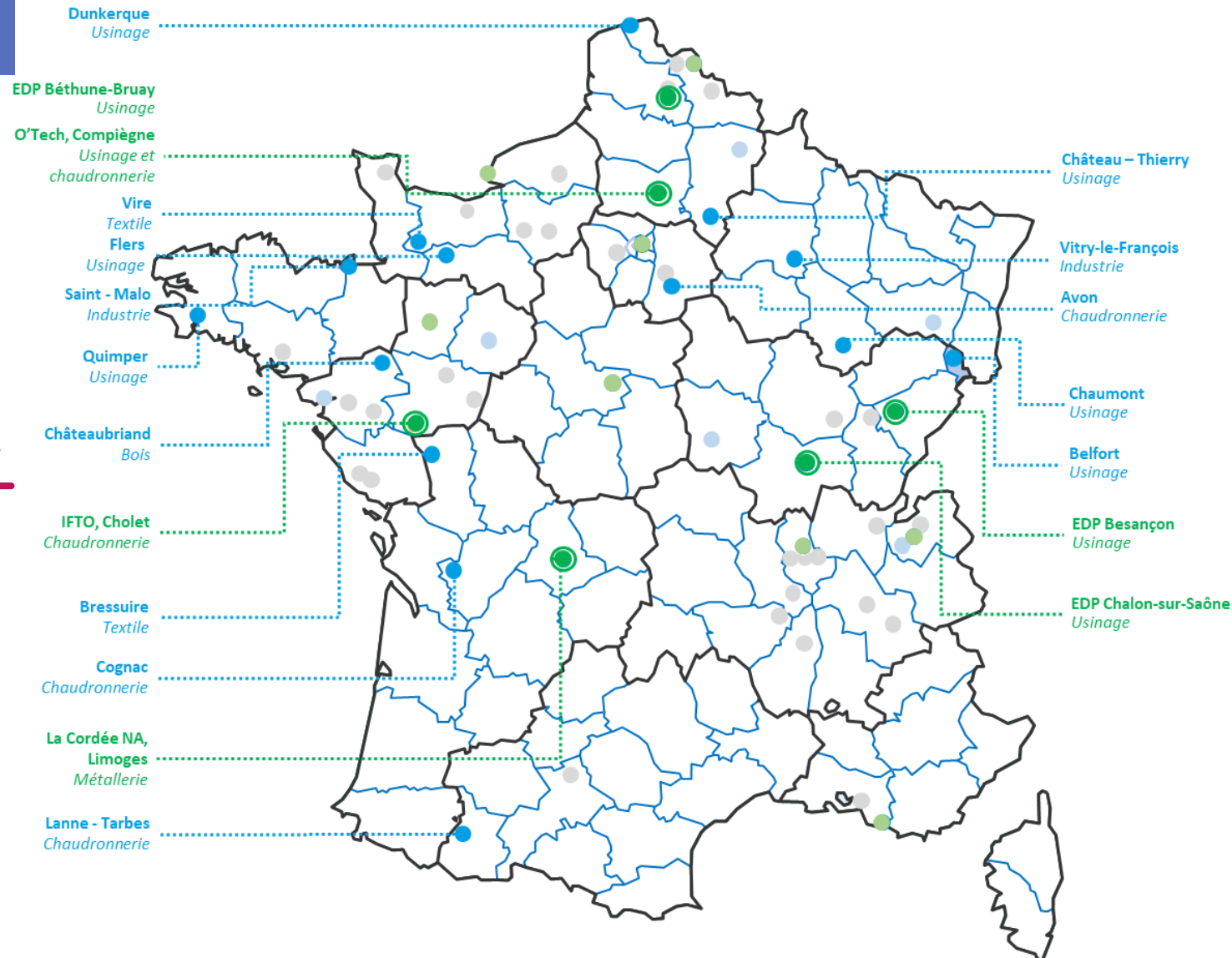
### Objectif :

Accompagner des jeunes en situation de rupture scolaire vers l'industrie, en suscitant des vocations pour les métiers de l'industrie avec l'objectif de doubler le nombre d'Écoles de production dans nos territoires d'ici à la fin de l'année 2023.

### 29 antennes locales dans les villes ACV

Dont les derniers lauréats : Vire, Flers, Saint-Malo, Quimper, Châteaubriant, Saint-Nazaire, Bressuire, Cognac, Tarbes, Château-Thierry, Chaumont, Belfort, Rumilly, Dunkerque.

- Projets d'écoles de production en villes ACV soutenues par l'AMI en ingénierie
- Ecoles de production en villes ACV soutenues par l'AMI en subventions aux investissements (fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires)
- Ecoles de Production existantes
- Autres projets d'écoles de production soutenues en ingénierie par l'AMI
- Autres écoles de production soutenues par l'AMI en subvention aux investissements





# Indicateurs d'impact

# Le Baromètre de l'immobilier

## Objectif :

Mesurer, annuellement, l'évolution du marché immobilier dans les villes du programme ACV.

**+14 %**

de ventes en 2020 dans les villes et agglomérations ACV par rapport à 2018

**36 %**

des villes-centre ACV sont plus dynamiques que le reste de leur EPCI

**10 %**

des villes-centre ACV portent le marché local face à une périphérie qui décroît

**1380€/m<sup>2</sup>**

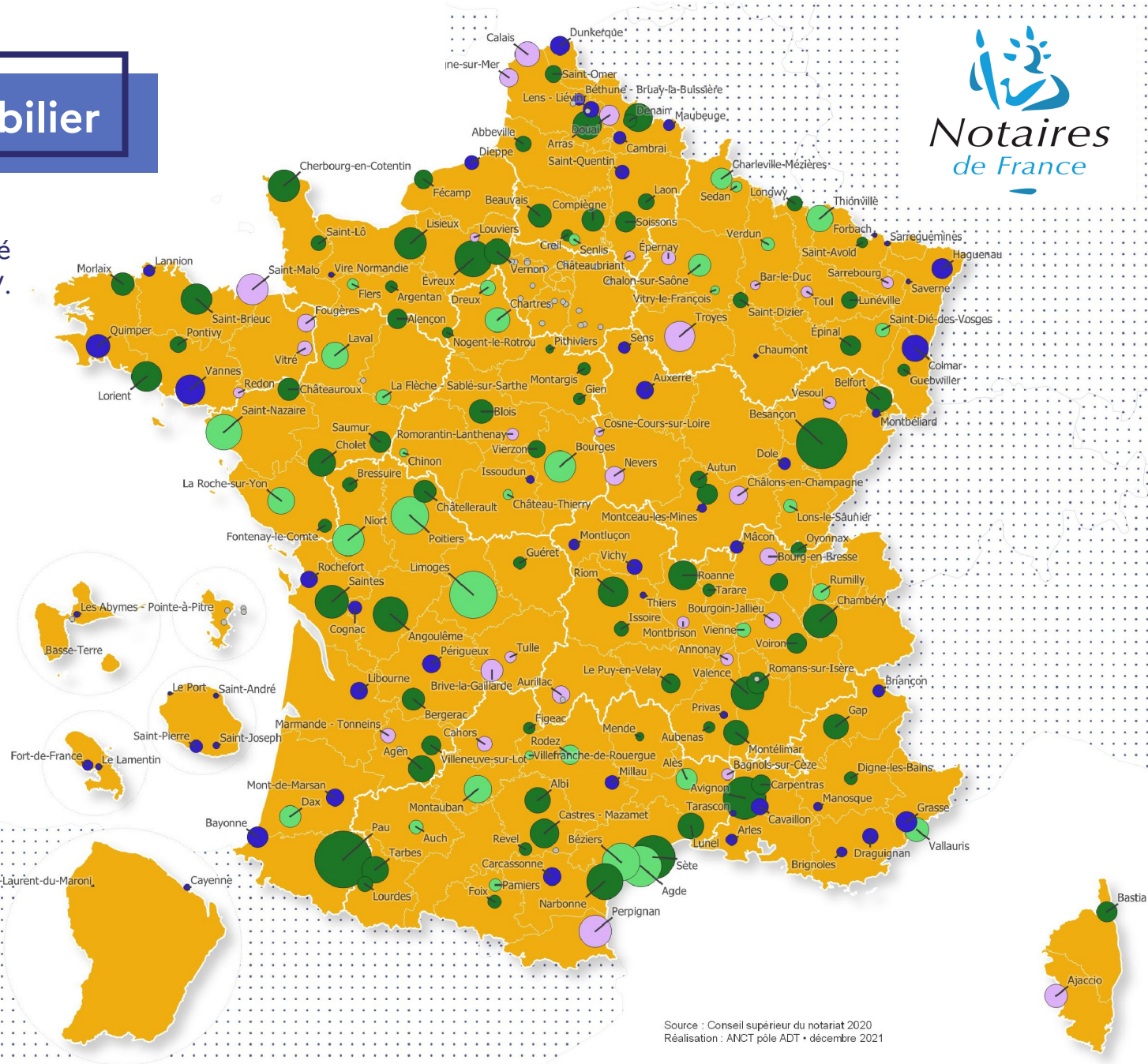
prix médian vente appartement, soit + 7%/2018

### Évolution du volume des ventes entre 2018 et 2020 (en %)

- Diminution > à 20 %
- Diminution < à 20 %
- Augmentation < à 20 %
- Augmentation > à 20 %

### Nombre de ventes en 2020 dans l'EPCI

- 5000
- 1000
- 500
- 100





# L'Observatoire des mobilités

## Objectif :

Mesurer l'attractivité des centres-villes ACV au sein de leur agglomération.

**62 %**

se rendent au moins une fois par mois dans le centre de la ville ACV

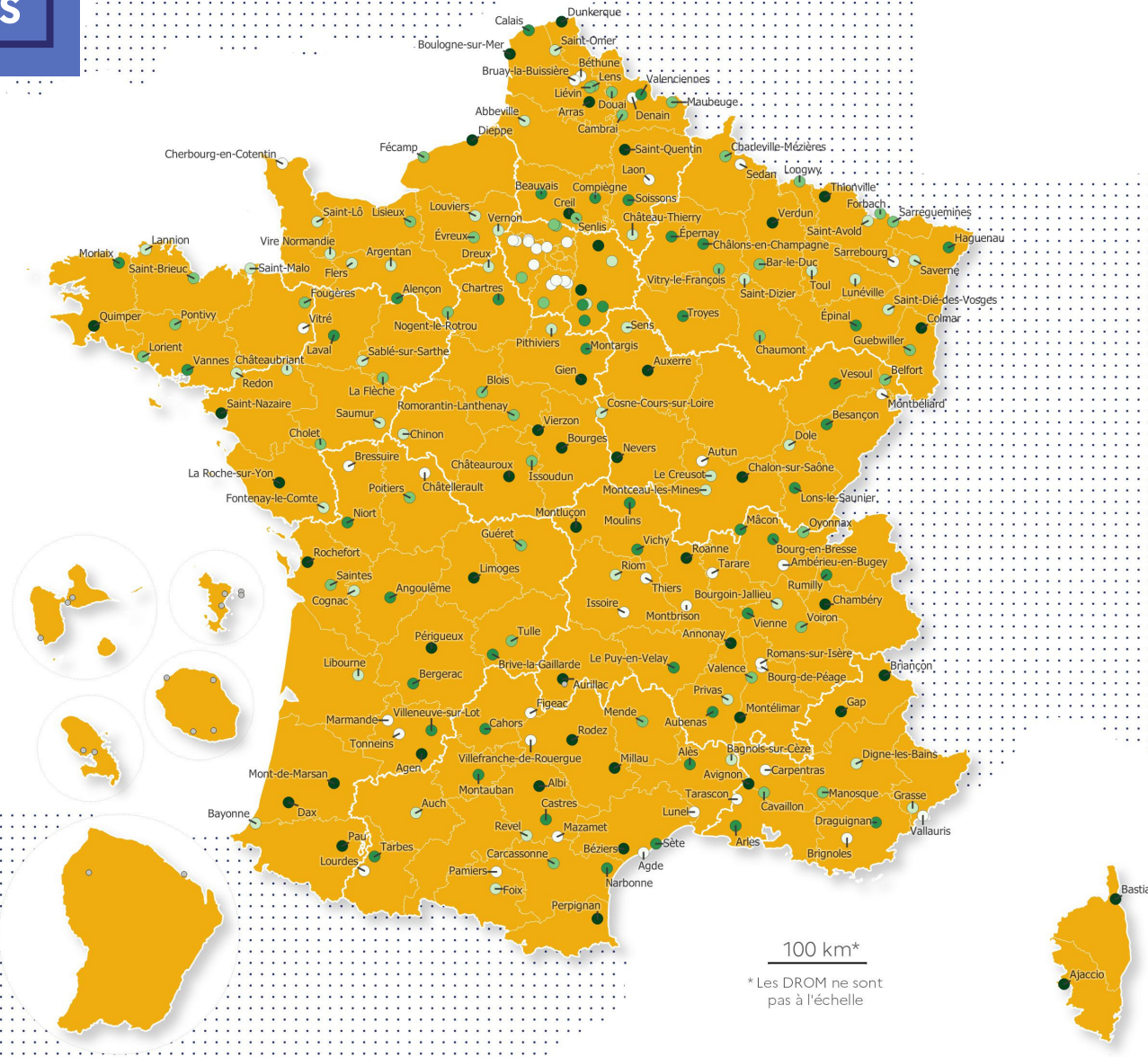
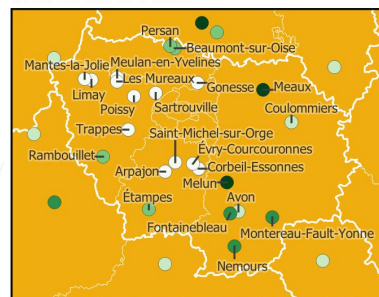
Ce bon niveau d'attractivité est resté stable entre 2020 et 2021

Dans les centres-villes comparables hors ACV, seulement 28% se rendent dans leur centre de la ville principale de leur agglomération

## Taux d'attractivité moyen entre janvier et décembre 2021 en %

- de 78,1 à 96,9
- de 69,2 à 78,1
- de 61,1 à 69,2
- de 49,2 à 61,1
- de 10,7 à 49,2
- Donnée non disponible

zoom sur l'Île-de-France









## Autres indicateurs d'impact suivis :

# Vacance de logements

### Objectif :

Mesurer, annuellement, la vacance globale et structurelle des logements du parc privé.

**4,7 %**

Part de vacance de longue durée dans le parc privé en 2020

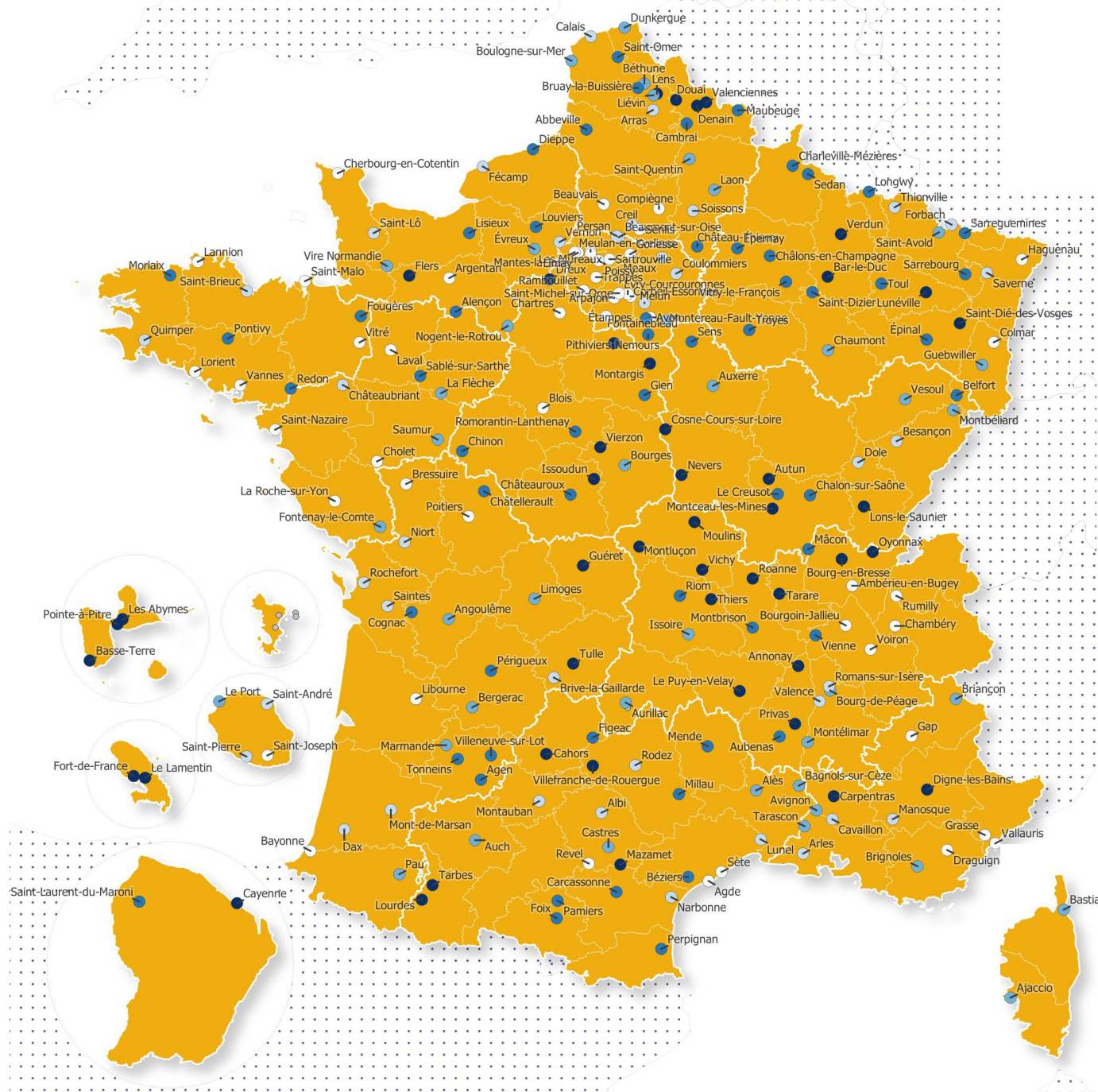
La vacance de longue durée du parc privé diminue très légèrement (-0,08 points, 2 058 logements en moins) dans les villes ACV de 2019 à 2020.

La majorité des logements vacants le sont pour une courte durée, dite "frictionnelle" (période de transition entre deux occupants) nécessaire au fonctionnement du marché. En s'intéressant à la vacance de longue durée, dite "structurelle", cible prioritaire du plan national de mobilisation des logements et locaux vacants, les volumes sont plus réalistes

### Taux de vacance de longue durée dans le parc privé en 2020 en %

- 0 - 3
- 3 - 4
- 4 - 5
- 5 - 7
- 7 - 23
- Donnée indisponible

zoom sur l'Île-de-France









## Autres indicateurs d'impact suivis :

### Sondages

#### 6e Baromètre du Centre-Ville et des Commerces (CSA) avec Centre-Ville en mouvement



**73 %**

des français fréquentent un centre-ville au moins par semaine, un chiffre qui n'augmente pas malgré le déconfinement durable que nous connaissons depuis le printemps 2021.

**64 %**

des français sont attachés à leur centre-ville, avec un pourcentage plus marqué chez les jeunes générations (73% chez les 18-24 ans).

**27 %**

des français perçoivent le centre-ville plutôt en développement

*Cette enquête est basée sur un très large échantillon national représentatif de 3 016 personnes (dont un sur-échantillon de 719 habitants villes ACV, 844 habitants des communes périphériques) et répétée chaque année. Dans ce sondage, 9 Français sur 10 considèrent également que consommer en centre-ville relève plus que jamais de l'acte citoyen*

#### Baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes (IFOP) avec Villes de France



**88 %**

des habitants des villes moyennes considèrent qu'habiter dans une ville de taille moyenne est préférable (+1 point)

**44 %**

des habitants des villes moyennes ont entendu parler du programme parmi les villes bénéficiaires (+6 points)

**1/3**

des actifs habitant les grandes villes (de plus de 100 000 habitants) envisagent de déménager de leur logement actuel. Le souhait de déménager progresse par rapport à 2020 de 16 points.

*L'enquête, répétée chaque année, a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et d'un sur-échantillon de 500 personnes, représentatif de la population des villes moyennes (10 000 à 100 000 hab.) âgée de 18 ans et plus. Au total, 823 habitants des villes moyennes ont été interrogés.*

